

Table des matières

01 Mise en contexte	2
Introduction	2
Mot des élus municipaux	3
Participation citoyenne	4
Mission	5
02 Cadre de référence	6
Axe 1 : Innover pour réduire l’empreinte écologique de la Ville et de ses citoyens.	7
Axe 2 : Cultiver la cohésion sociale et encourager les citoyens à s’exprimer et à s’impliquer dans la communauté.	8
Axe 3 : Utiliser la technologie pour optimiser les services et les infrastructures de la Ville.	9
Axe 4 : Stimuler le dynamisme économique et social.	10
03 Conclusion	11

01. Mise en contexte

Introduction

Avant de présenter ce cadre de référence, il convient de définir ce qu'est une ville intelligente.

« Décrite simplement, une ville intelligente cherche à augmenter son attractivité en réduisant son empreinte écologique et en offrant une meilleure qualité de vie à travers la fluidité de ses services et une gouvernance partagée », résume l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Autrement dit, la ville intelligente n'est pas qu'un concept lié aux technologies. C'est aussi un projet à échelle humaine basé sur la participation citoyenne.

En 2018, la Ville de Sainte-Julie a officiellement lancé sa démarche pour devenir une ville intelligente en créant un comité entièrement dédié à ce projet.

Ce groupe de travail, baptisé Comité de la ville intelligente, regroupe les membres suivants :

Sept citoyens julievillois :

- M. Sébastien Berteau
- M. Serge Cormier
- M. Alain Croteau
- M. Pierre-Olivier DesMarchais
- Mme Johanne Fournier
- M. Maxime Gil-Blaquière
- M. Michel Ste-Marie



Deux élus municipaux :

- M. Claude Dalpé
- Mme Nicole Marchand

Trois employés municipaux :

- Mme Christiane Benoit, coordonnatrice, Technologies de l'information et des télécommunications
- Mme Mélanie Brisson, directrice, Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente
- Mme Julie Millotte, coordonnatrice, Relations avec les citoyens et ville intelligente



Mot des élus municipaux

Par l'adoption de ce cadre de référence, nous confirmons notre volonté de faire de Sainte-Julie une ville encore plus intelligente.

Nous remercions tout particulièrement le Comité de la ville intelligente pour sa participation remarquable depuis les débuts du projet.

Nous remercions également tous les citoyens qui ont généreusement répondu aux différents sondages nous ayant permis d'élaborer ce cadre de référence en nous assurant que les éléments qu'il contient répondent bien aux besoins et attentes de la population.

Suite aux travaux du comité et aux divers exercices de consultation, la Ville de Sainte-Julie vous dévoile maintenant par le biais de ce cadre de référence les grandes lignes de la stratégie de ville intelligente ainsi que les principaux projets qui y seront associés.

Ce document vient donc camper les orientations de Sainte-Julie en matière de ville intelligente et les mettre en relation avec les autres plans d'action municipaux, le tout dans un contexte propice à son développement évolutif puisque Sainte-Julie croit qu'une ville intelligente doit être en constante adaptation et qu'elle doit se construire par la cocréation.

La participation citoyenne au cœur du processus

Le présent cadre de référence est le fruit de nombreux exercices de participation citoyenne et il prévoit d'autres projets de cocréation dans le futur.

L'intégration de sept membres citoyens au Comité de la ville intelligente illustre bien la volonté de la Ville de réaliser ce grand projet en collaboration avec toute la communauté.

C'est également pour cette raison que des sondages portant sur la ville intelligente ont été réalisés en 2019 auprès de l'ensemble des citoyens, de même qu'auprès du groupe témoin, constitué de plus de 500 personnes ayant manifesté le souhait d'être consultées régulièrement par la Ville sur différents sujets. De plus, une rencontre a été tenue à la Maison des jeunes en juin 2019 pour échanger avec les adolescents sur la ville intelligente et recueillir leurs suggestions à cet effet.

Les projets inclus dans ce document découlent également de l'analyse des commentaires reçus dans le cadre d'autres sondages réalisés par la Ville au cours des dernières années à propos de la planification stratégique, l'achat local, la mobilité, l'environnement, la culture, les saines habitudes de vie, etc.



***Innover pour réduire l'empreinte
écologique collective, améliorer
les services, favoriser
l'économie locale et cultiver
le plaisir de vivre à Sainte-Julie.***

- Mission de la ville intelligente

02. Cadre de référence

Ce cadre de référence s'appuie sur quatre grands axes :

01. Innover pour réduire l'empreinte écologique de la Ville et de ses citoyens.

- Des projets visant à multiplier les options de déplacement et les pratiques écologiques.

02. Cultiver la cohésion sociale et encourager les citoyens à s'exprimer et à s'impliquer dans la communauté.

- Des projets visant à accroître la participation citoyenne sous toutes ses formes.

03. Utiliser la technologie pour optimiser les services et les infrastructures de la Ville.

- Des projets visant à intégrer le numérique et l'Internet des objets (objets connectés) dans la gestion et la planification des opérations.

04. Stimuler le dynamisme économique et social de la Ville.

- Des projets visant à soutenir les entreprises locales et à favoriser le commerce de proximité, de même qu'à développer les services sportifs, communautaires, culturels et autres volets de la vie en communauté.

Axe 1 : Innover pour réduire l'empreinte écologique de la Ville et de ses citoyens

- Mettre en place un projet de mobilité partagée.
- Réaliser des projets liés à l'électrification des transports.
- Augmenter l'offre d'activités liées à l'environnement (conférences et autres).
- Inciter davantage les citoyens à adopter des comportements écoresponsables par le biais des différentes plateformes de communication (panneaux électroniques, réseaux sociaux, etc.).
- Réduire l'usage du papier en misant sur les technologies.
- Viser des critères de certifications environnementales lors de la réalisation de travaux sur les bâtiments municipaux.
- Utiliser la technologie et les données pour soutenir la mise en œuvre des initiatives du plan vert.
- Promouvoir les initiatives des autres partenaires du milieu.
- Développer des initiatives pour lutter contre les changements climatiques.
- Réduire le nombre de contenants uniques en favorisant le vrac, les initiatives zéro déchets ou les dispositifs de recharge écologiques (ex. contenant pour savon à vaisselle, assouplisseur, lessive, etc.).
- Développer des incitatifs pour encourager les comportements écoresponsables.
- Poursuivre le développement d'infrastructures et de services favorisant les transports actifs dans la ville et vers les municipalités voisines.
- Développer l'économie circulaire locale pour réduire la consommation de ressources, utiliser les produits plus fréquemment, prolonger leur durée de vie et donner une nouvelle vie aux ressources usagées.
- Mettre à la disposition des citoyens des outils de diagnostic ou des guides pour permettre de réduire leur empreinte écologique individuelle ou familiale.



Axe 2 : Cultiver la cohésion sociale et encourager les citoyens à s'exprimer et à s'impliquer dans la communauté

- Construire un centre multifonctionnel répondant aux besoins de la communauté.
- Créer des mécanismes de consultation dédiés aux jeunes.
- Accroître les occasions de participation citoyenne et la faciliter par l'intégration de processus électroniques.
- Instaurer un programme de récompense pour développer la relève bénévole.
- Bonifier le processus d'accueil des nouveaux résidents.
- Favoriser l'adoption de comportements responsables en matière de sécurité publique.
- Utiliser la technologie pour mieux faire connaître les décisions du conseil et favoriser les échanges des élus avec les citoyens.
- Utiliser la technologie et les données pour soutenir la mise en œuvre des divers plans d'action municipaux portant sur ces questions.
- Tenir une consultation pour mieux connaître les besoins communautaires des citoyens et partenaires.
- Utiliser la technologie pour favoriser l'accessibilité universelle.
- Développer des mécanismes pour joindre les citoyens n'utilisant pas Internet et les faire participer à la vie communautaire.
- Intégrer des volets jeunesse dans les différentes solutions de transport.
- Faciliter la cohabitation des adolescents avec les autres groupes de citoyens.



Axe 3 : Utiliser la technologie pour optimiser les services et les infrastructures de la Ville

- Créer un dossier citoyen regroupant tous les services en ligne.
- Améliorer le site Web de la Ville.
- Intégrer l'Internet des objets dans des équipements (ex. lampadaires, poubelles) ou des bâtiments (ex. futur centre multifonctionnel) ou infrastructures (ex. pistes cyclables) pour mieux les adapter et les planifier en fonction des usages et des besoins.
- Ajouter des services en ligne et mobiles.
- Diffuser et recueillir en temps réel de l'information (dénivellement, balai mécanique, collectes) grâce à un système de géolocalisation des véhicules et utiliser ces données pour optimiser les parcours.
- Faciliter l'accès de la population aux technologies et la connaissance de celles-ci.
- Utiliser la technologie pour faciliter les déplacements et mieux connaître les habitudes des citoyens en matière de mobilité.
- Créer des sections dédiées aux jeunes sur les plateformes municipales (site Internet, service d'alerte Mon Sainte-Julie, etc.).
- Veiller à protéger les données des citoyens et celles de la Ville pour éviter le piratage.

Axe 4 : Stimuler le dynamisme économique et social

- Ouvrir un espace dédié aux télétravailleurs et aux travailleurs autonomes.
- Créer un répertoire numérique des commerces et entreprises.
- Utiliser la technologie pour consulter les entreprises afin de connaître leurs besoins.
- Utiliser la technologie et les innovations pour favoriser le commerce de proximité.
- Soutenir la mise en œuvre des plans d'action municipaux portant sur les loisirs, la culture et le bien-être de la collectivité.
- Faciliter et optimiser l'accès aux plateaux sportifs et autres services publics et en simplifier l'utilisation grâce à la technologie.
- Utiliser la technologie pour développer l'offre d'activités intergénérationnelles.
- Créer des partenariats avec les autres instances œuvrant en développement économique.



03. Conclusion

Comme mentionné dans la mise en contexte, ce cadre de référence se veut évolutif pour s'adapter en continu aux nouvelles réalités à venir. Pour ce faire, il prévoit de nombreux mécanismes de participation citoyenne à réaliser au cours des prochains mois et années.

Par ailleurs, l'évolution de Sainte-Julie en tant que ville intelligente sera présentée annuellement sous forme de reddition de compte au moment de l'adoption du budget de la municipalité.

Remerciements

La Ville de Sainte-Julie remercie tout spécialement :

- Les membres du Comité de la ville intelligente;
- Les citoyens qui ont répondu aux différents sondages;
- Le personnel et les usagers de la Maison des jeunes qui ont participé à l'exercice de consultation;
- Les différents services municipaux ayant pris part à l'exercice de consultation mené à l'interne.

